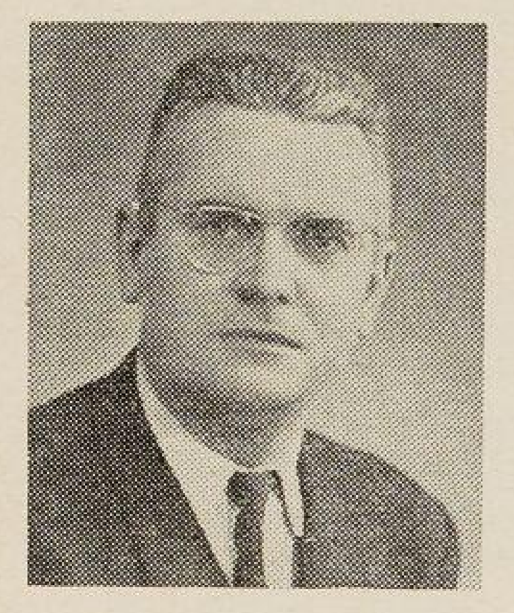
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962 - 53e circonscription de la Seine

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS



LEO FIGUERES

CANDIDAT

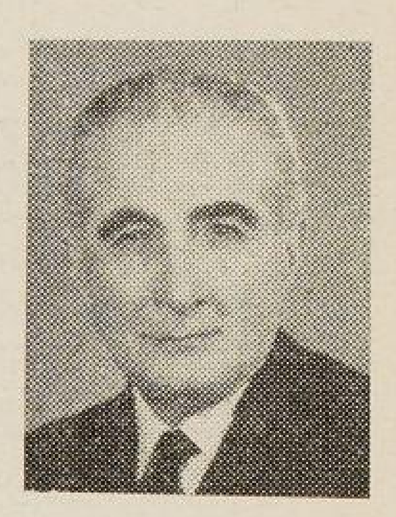
Léo FIGUÈRES

Typographe - Conseiller Général de la Seine
Ancien député - Médaille de la Résistance
Secrétaire du Comité central du Parti Communiste Français

SUPPLEANT

Albert PETIT

Maire de Bagneux - Conseiller Général
Médaille Militaire - Croix de Guerre 1914-1918



ALBERT PETIT

Electrices, Electeurs,

Au référendum du 28 octobre à Bagneux, Montrouge, Antony et Bourg-la-Reine, vous avez manifesté massivement votre opposition au régime du pouvoir personnel, contribuant ainsi à lui porter un coup sérieux.

Le 18 novembre vous ne pourrez confirmer votre vote qu'en portant vos voix sur le candidat communiste.

Notre Parti a combattu le pouvoir gaulliste depuis 1958. Il n'a cessé de le dénoncer comme le pouvoir des banquiers profondément hostiles aux intérêts de la population laborieuse.

Au premier rang des combattants pour la paix en Algérie, notre Parti a organisé la lutte contre les fascistes de l'O.A.S. favorisés par le pouvoir.

Partisans de l'amitié entre tous les peuples et d'une véritable réconciliation entre les peuples français et allemand nous avons dénoncé la politique extérieure gaulliste favorisant les revanchards allemands et s'opposant à la détente internationale.

RESOLUS A EMPECHER LE RETOUR AU PASSE caractérisé par les combinaisons sans principe de partis se réclamant de la démocratie avec les pires réactionnaires, les communistes œuvrent sans relâche pour l'unité sans exclusive des communistes, des socialistes, de tous les véritables démocrates. Cette unité est en effet la condition d'un renouveau démocratique que souhaitent tous ceux qui ont voté NON de même qu'une bonne partie de ceux qui ont répondu différemment ou se sont abstenus.

AVEC VOUS LES COMMUNISTES AGISSENT POUR :

1) *L'ETABLISSEMENT D'UNE VERITABLE REPUBLIQUE dont le gouvernement sera responsable devant l'assemblée élue par le peuple à la représentation proportionnelle et dont les membres pourront être révoqués par lui s'ils renient leur programme.*
2) *LA DEFENSE ET LE DEVELOPPEMENT DES LIBERTES ET DES DROITS DES CITOYENS; l'abrogation des lois portant atteinte à la laïcité de l'école et de l'Etat.*
3) *La nationalisation des monopoles de fait et des grandes banques pour assurer l'essor de l'économie nationale.*
4) *L'AUGMENTATION DES SALAIRES ET TRAITEMENTS, le retour à un temps de travail décent sans diminution de salaires, l'augmentation des retraites et pensions et particulièrement de celles des vieux travailleurs, le relèvement des allocations familiales conformément à la loi Croizat, la fin des lourdes augmentations périodiques des loyers, la défense des intérêts légitimes du petit commerce et de l'artisanat.*
5) *LA REDUCTION MASSIVE DES CREDITS MILITAIRES et le transfert des ressources ainsi libérées à la construction de logements, d'écoles, de stades. A l'expansion de l'Université et de la Recherche scientifique.*
6) ***UNE POLITIQUE EXTERIEURE FONDEE SUR LE DESARMEMENT général et contrôlé, sur l'amitié et la coopération avec tous les pays.***

DANS NOTRE CIRCONSCRIPTION NOUS LUTTERONS ENSEMBLE POUR :

— *LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS dont les loyers soient à la portée des familles modestes. La défense des intérêts des co-propriétaires victimes bien souvent de sociétés sans scrupules.*

— *LA CREATION EN NOMBRE SUFFISANT DES ECOLES PUBLIQUES, des lycées, des collèges techniques, des installations sociales et sportives, d'un hôpital intercommunal dont ont besoin les nouveaux ensembles d'habitation d'Antony, de Bagneux, de Montrouge et Bourg-la-Reine.*

— *L'AMELIORATION DES TRANSPORTS EN COMMUN en surface tant par la réorganisation des lignes d'autobus existantes que par la prolongation de la ligne n° 4 du métro, le renforcement de la ligne de SCEAUX et l'aménagement d'une nouvelle ligne à grand trafic sur la plate-forme de l'ancienne voie ferrée de Paris à Chartres par Gallardon, qui pourrait être doublée d'une autoroute.*

— *L'IMPLANTATION DE NOUVELLES ENTREPRISES dans des zones industrielles appropriées au lieu du déplacement d'entreprises sous prétexte de décentralisation.*

Vous connaissez bien les élus communistes. Ils ont donné les preuves de leur dévouement et de leur efficacité tant à Bagneux que dans toutes les autres communes dirigées par eux.

LEO FIGUERES, notre candidat et ALBERT PETIT son suppléant sont tous deux des conseillers généraux de la Seine qui connaissent à fond les problèmes de notre banlieue sud et aideront à les résoudre.

En face d'eux qui trouvez-vous ?

Le député U.N.R. sortant, partisan inconditionnel du régime de pouvoir personnel qui approuva les lois antisociales de décembre 1958, les lois antilaïques du gouvernement Debré et toutes les mesures dirigées contre le peuple. Il s'agit d'un réactionnaire fieffé, d'un ennemi de l'école publique, qui fut patronné par Soustelle et qui a l'appui du gros patronat et des forces rétrogrades.

Le candidat « indépendant » pour sa part est un ennemi aussi acharné des intérêts des travailleurs. Défenseur de la guerre d'Algérie, il refusa de condamner les crimes les plus odieux de l'O.A.S. et de stigmatiser les assassins des antifascistes du 8 février 1962 ? Aucun démocrate ne saurait voter pour un pareil politicien profasciste.

Quant au candidat présenté par le P.S.U., chacun attend de lui qu'il dise clairement dès le premier tour, comme le fait notre Parti, qu'il n'entreprendra rien qui puisse gêner l'unité de tous les démocrates afin de battre le candidat de pouvoir gaulliste et celui de la réaction.

SEUL LE CANDIDAT COMMUNISTE PEUT PERMETTRE AUX FORCES DÉMOCRATIQUES DE REMPORTER UN SUCCÈS DANS LA 53[e] CIRCONSCRIPTION

Les chiffres montrent assez qu'il est le mieux placé pour cela. De plus sa position est claire et nette. Il se bat sans esprit de compromis contre le pouvoir autoritaire et la réaction sous ses différentes formes, pour l'unité sans exclusive des forces démocratiques.

VOUS QUI VOULEZ UN CHANGEMENT PROFOND,
UNE DÉMOCRATIE RÉELLE,
UNE VÉRITABLE RÉPUBLIQUE,

VOTEZ COMMUNISTE dès le premier tour !

Votez LÉO FIGUÈRES

Albert PETIT

Vu le candidat.

Attention ! Cette circulaire ne saurait servir de bulletin de vote. Votre vote serait annulé. Utilisez le bulletin portant les noms de Léo Figuères et Albert Petit sans rayer ou marquer ce qui annulerait aussi le bulletin.